



NOTE D'INFORMATION

| <u>REFERENCE</u> | <u>OBJET</u> | <u>DATE</u> |
|------------------|---|-------------|
| 2020 – 098 | PLAN BLEU CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA COVID-19 <u>RAPPEL : UN CONSENTEMENT PAR ÉCRIT EST IMPÉRATIF</u> | 29.12.2020 |

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention des représentants légaux des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles, proches, et personnes de confiance,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous informer que la campagne de vaccination au sein de la Résidence DEBROU a bien débuté hier, lundi 28 décembre 2020, après la publication de l'avis favorable de la Haute Autorité de Santé publique, le jeudi 24 décembre 2020.

Comme annoncé, c'est l'utilisation du vaccin développé par les laboratoires Pfizer et BioNTech appelé COMIRNATY® qui a été administré aux personnes vaccinées et qui est déployé au sein de la Résidence DEBROU.

La vaccination contre la COVID-19 a pour objectifs principaux de faire baisser la mortalité et les formes graves, ainsi que de protéger les Français et notre système de santé.

Cette campagne de vaccination trouvant ses fondements dans le respect des trois principes majeurs établis par la France : le libre choix, la gratuité, la sécurité, je vous invite à vous référer à la note d'information 2020-097 datée du 24 décembre 2020 et envoyée le même jour, pour prendre connaissance des modalités relatives à la stratégie vaccinale recommandée et pratiquée au sein de la Résidence DEBROU.

C'est ainsi que la campagne de vaccination au sein de la Résidence DEBROU se prolongera sur plusieurs semaines, le planning des vaccinations obéissant aux critères suivants :

- La réalisation des consultations pré-vaccinales obligatoires pour la prescription du vaccin contre la COVID-19. Ces consultations seront prioritairement réalisées par le Médecin Chef-Coordonnateur et les médecins salariés de la Résidence DEBROU ;
- Le retour du consentement des résidents, de leur représentant légal ou de la personne de confiance désignée.

Je tiens, à ce titre, à préciser par le biais de cette information **qu'il convient de recueillir impérativement par écrit le consentement ou le refus de la personne** à la vaccination qui doit s'effectuer dans le cadre du droit et des règles habituelles, connues et pratiquées par les médecins en vertu du Code de la Santé Publique et du Code de Déontologie : délivrance d'une information loyale, claire et appropriée ; respect du consentement libre et éclairé de la personne.

Ainsi, je demande à ce que les résidents, leur représentant légal, leur personne de confiance ou un parent autorisé, établisse par écrit un courrier qui pourra être déposé auprès de l'Accueil, envoyé par voie postale à l'EHPAD DEBROU - 12 rue Debrou – 37300 JOUÉ-LÈS-TOURS ou adressé par courriel à mon attention à l'adresse suivante directeur@mrdebrou.com précisant le consentement du résident ou son refus de se faire vacciner contre la COVID-19.

J'attire votre attention sur la nécessité de recueillir un consentement pour permettre la vaccination au regard des recommandations sanitaires actuelles. C'est pourquoi, je vous remercie de bien vouloir me faire un retour de cet écrit d'ici la date du mardi 5 janvier 2021 ou dès à présent si votre décision est prise, afin de me permettre d'organiser de façon optimale les prochaines étapes de cette grande campagne de vaccination.

Bien évidemment, en cas de refus du résident, cette décision sera strictement respectée.

Pour les personnes qui ont d'ores et déjà exprimé leur avis par écrit, je vous remercie de ne pas tenir compte de ce rappel.

Maintenons ensemble, au sein de la Résidence DEBROU, ce cadre sécurisé et respecté par tous afin de préserver ce lien social essentiel et vital pour nos aînés, les familles et le personnel.

À ce jour, le mardi 29 décembre 2020 et à cette heure, j'ai le plaisir de vous informer qu'aucun résident ni aucun agent ne présente de signes pouvant faire penser à la COVID-19.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous souhaitant à tous de belles fêtes de fin d'année,

Sim a vous!

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

Monsieur AUGIS Frédéric, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
Monsieur PAUMIER Jean-Gérard, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
Madame AUGIS Sylviane, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
Madame SALLY-SCANZI Myriam, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire
Monsieur MISPOULET Thierry, Directeur de l'Autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire